



ICSF

28 ans au service
de la pêche artisanale

N° 47 | Décembre 2014 | ISSN 0973-1164

Yemaya

BULLETIN DE L'ICSF SUR LES QUESTIONS DE GENRE DANS LA PÊCHE

Éditorial

Cette année constituera une étape importante pour les femmes de la pêche grâce à l'adoption des *Directives d'application volontaire visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté*. Elles donnent aux femmes l'occasion de se rassembler, de lutter pour leurs droits humains, d'accéder plus facilement à des moyens de subsistance, et plus équitablement au fruit de leur labeur dans ce secteur. Mais pour cela il sera indispensable de constituer des organisations de femmes, de renforcer leur efficacité.

Ce numéro de Yemaya tente de faire ressortir la complexité de l'environnement économique et social dans lequel les femmes de la pêche mènent leur combat. À partir d'exemples concernant le Kerala et le Gujarat en Inde, le Portugal en Europe, nous voyons bien que la mondialisation et la crise économique (à quoi s'ajoutent diverses interventions gouvernementales menées au nom de la modernisation) ont de profondes répercussions sur les communautés locales. Les femmes sont confrontées aux effets néfastes de ces évolutions, d'autant plus que leurs droits coutumiers pour l'accès à du poisson frais et à des lieux de travail sûrs et sécurisés sont de plus en plus grignotés. Elles connaissent aussi de nouvelles difficultés internes : certaines sont obligées d'abandonner leur activité traditionnelle et de chercher un emploi salarié, d'autres se lancent dans la vente du poisson faute d'avoir trouvé autre chose à faire. C'est dans ce contexte que les femmes de la pêche artisanale doivent mener leur combat pour maintenir leurs droits actuels et pour obtenir de nouveaux droits dans d'autres occupations auxquelles elles prétendent.

Au fil de ce bulletin apparaît un thème récurrent : l'absence des femmes dans les processus où se négocient les changements qui pourtant affectent leur existence. On souligne à la fois la nécessité de s'organiser de façon autonome et les difficultés à mettre sur pied des structures efficaces. Le processus d'organisation contribue cependant à améliorer les capacités d'agir des femmes qui pourront ainsi obtenir à terme des changements positifs dans les négociations. Dans l'entretien avec une poissonnière qui milite pour le mouvement coopératif en Côte d'Ivoire, on voit clairement que l'action collective peut déboucher sur de solides résultats. Dans son cas, elle aura pu faire évoluer l'esprit patriarcal au sein de sa famille et changer les moyens techniques de transformation à cause desquels sa mère aura perdu la vue. L'exemple portugais montre qu'un processus lent mais intégrateur permet de constituer un solide réseau participatif de collectifs de femmes. Dans l'État indien du Gujarat, le travail d'organisation a aidé les femmes à remettre en cause, au sein des communautés de pêche, des structures de caste traditionnelles et dominées par les hommes. Elles ont pu ainsi envisager une action collective face à l'Administration locale. Au Kerala, en adhérant à la coopérative SEWA, les femmes ont trouvé un forum pour débattre d'évolutions des pratiques commerciales qui mettent en danger leurs propres moyens de subsistance.

Cela nous ramène aux indispensables réglementations pour préserver l'emploi des femmes dans la pêche et promouvoir leurs droits humains. Les Directives sur la pêche artisanale sont assurément un grand pas dans la bonne direction, mais elles ne garantissent pas automatiquement des changements salutaires. Sans une bonne mise en œuvre, elles pourraient rester une belle promesse sans lendemain. Et pour une mise en œuvre concrète, il faut absolument que les femmes s'organisent au préalable de façon solide et autonome. ■



Inde.....	2
Dates	3
Brésil	4
Quoi de neuf sur le web ?	6
Portugal	7
Profil	8
Inde.....	9
Q & R.....	11
Mama Yemaya.....	11
Yemaya recommande	12

Pour un espace vital

Les efforts de formation d'un syndicat de poissonnières au Gujarat devraient contribuer à résoudre certains problèmes causés par le manque d'installations

Shuddhawati S Peke
(shuddhawati@gmail.com), chargée de programme, ICSF

Lors d'une première rencontre, Hansaben et Shailesh, deux jeunes et plaisantes animatrices communautaires dans la ville côtière de Veraval au Gujarat, paraissent toutes simples et timides. Elles font partie d'une organisation appelée Jan Jagruti Manch (Forum pour la sensibilisation du public) depuis leur adolescence. Elles ont vu leurs familles lutter contre les puissants responsables du *Kharava caste panchayat* (institution traditionnelle des communautés de pêche). Continuant le combat contre les systèmes traditionnels en place, elles s'efforcent d'organiser les petits pêcheurs. Hansaben est en première ligne pour rassembler les poissonnières et les ouvrières des ateliers de transformation du poisson de Veraval. Le Forum national des pêcheurs (NFF) et le Programme d'action sociale (PSA) soutiennent leurs efforts, avec aussi des données fournies par le Collectif d'appui à la pêche artisanale (ICSF).

Notre réunion avec les femmes du Jan Jagruti Manch a commencé à 21 h. Après leur journée à l'usine, leur toilette et les tâches ménagères, elles s'étaient empressées d'arriver sur les lieux. Lors de réunions précédentes, Hansaben s'était mise à leur apprendre à signer leur nom, mais les femmes se méfiaient de

cette activité et certaines ne venaient plus. Ce jour-là, il y avait quand même 60 femmes qui ont fait part de leurs expériences. Elles étaient toutes de Bheria à Veraval, et de la communauté traditionnelle *Kharava*. Environ la moitié de celles qui étaient là travaillaient en usine. Elles n'avaient pas, disaient-elles, les mêmes problèmes que la main-d'œuvre migrante, mais avaient quand même bien des préoccupations : petits salaires, insécurité de l'emploi, pas de dispositifs de sécurité sociale (fonds de prévoyance, assurance santé), conditions de travail (santé, sécurité), pas d'équipement de protection (gants et bottes de caoutchouc). Certaines exprimaient leur crainte concernant le projet de syndicat car les patrons allaient sans doute user de représailles contre les efforts en cours. Une personne du NFF a parlé de syndicats de femmes qui avaient été créés au Kerala, dans le sud de l'Inde, et souligné les avantages de telles initiatives. Les femmes semblaient réaliser l'importance du syndicalisme, et ont donc exprimé le souhait de constituer une union syndicale pour elles-mêmes.

Les jours qui ont suivi, Hansaben m'a accompagnée dans des visites aux marchés au poisson de Veraval et Porbandar. Il y a deux marchés principaux à Veraval, le plus ancien étant celui de Fisher's Colony. Un nouveau marché est en cours de construction à Bheria sur le site de l'ancien ; les vendeuses s'installent donc un peu plus loin. Elles attendent depuis deux ans, assises au soleil tandis que leur marchandise (et leur santé) se dégrade. Le marché fait de la vente en gros et au détail. Le matin, les femmes achètent aux mareyeurs le poisson qu'elles vendront tout au long de la journée. On voyait là beaucoup de femmes debout à côté des petits récipients contenant leur marchandise. Hansaben dit que la Municipalité n'avait pas consulté les quelque 300 vendeuses de poisson lors de la phase de planification du marché. Comme celles-ci ne sont pas organisées, elles ne peuvent assurer le suivi de l'affaire (plan, calendrier...) jusqu'à ce que la construction s'achève.

Une visite dans un autre marché de Bheria a fait apparaître une situation identique pour les vendeuses. Là elles ne disposent même pas d'un espace bien délimité qu'elles pourraient appeler le leur. Elles opèrent dans les rues depuis quinze ans, et sont actuellement 200. Pendant quelques heures dans la soirée, il y a plein de vendeuses et d'acheteurs. Au fil des années, les vendeuses les plus anciennes ont installé des structures temporaires avec des paniers à poisson, des caisses en polystyrène et

SHUDDHAWATI S PEKE



À Veraval, État du Gujarat, Inde, Hansaben avec des travailleuses de la pêche lors d'une réunion qui a commencé à 9 h du soir

des planches pour étaler leurs denrées. Les nouvelles se tiennent près de leurs divers récipients en plastique. Une ancienne avec qui nous avons conversé se plaignait de l'augmentation récente du nombre de vendeuses, ce qui faisait perdre des clients et des revenus aux anciennes. Elle craignait aussi que la Municipalité ne décide de transférer carrément toutes les vendeuses ailleurs. La plupart de ces femmes étaient jeunes, et il y avait même parmi elles des enfants qui tentaient de vendre quelques crabes.

Le lendemain, je suis allée en compagnie de Hansaben jusqu'à Porbander, autre ville côtière du Gujarat, et lieu de naissance du Mahatma Gandhi. Nous avons visité le marché de gros le matin et le marché au détail l'après-midi. Auparavant tout se faisait au même endroit. Quand la Municipalité a fait construire un nouveau marché un peu plus loin, les mareyeurs ont décidé de procéder à la vente de leurs stocks dans les rues passantes qui étaient d'un accès plus aisé. Comme c'est le cas pour le petit commerce du poisson à travers la Gujarat, le poisson était entreposé au bord des rues, sans glace, en plein soleil. La foule des vendeuses et des clients rendait la progression difficile dans les rues étroites. Il y a souvent

des accidents dans ce marché. On dit aussi qu'il est contrôlé par une femme considérée comme *gunda* (un élément antisocial) et prête à utiliser tous les moyens à sa portée pour maintenir son autorité. Les femmes de l'endroit n'osaient même pas aborder l'idée de s'organiser indépendamment.

Le marché au détail est une structure bien construite, avec des *galas* (sections) séparées pour chaque vendeur. Mais les commerçantes ont préféré aller s'asseoir par terre dehors sous le soleil ardent, derrière leur étal fait de caisses en polystyrène et de planches. Elles disent que l'espace qui leur avait été accordé à l'intérieur était trop étroit pour présenter leur marchandise. Elles sont en colère contre la Municipalité qui les a fait quitter leur ancien site pour venir dans le nouveau marché, où viennent beaucoup moins de clients. Pour protester, elles refusent de payer les taxes locales. La vie est dure pour toutes ces femmes, ouvrières d'usine ou poissonnières. Des personnes comme Hansaben et Shailesh tentent de les organiser, pour créer un syndicat. Un forum syndical les aiderait certainement à négocier avec les autorités municipales et les Directions des pêches concernées et mieux assurer ainsi leurs moyens de subsistance. ❏

La vie est dure pour toutes ces femmes, ouvrières d'usine ou poissonnières.



Dates

Ramya Rajagopalan (ramya.rajagopalan@gmail.com), chargée de programme à l'ICSF

Déclaration sur la nutrition, Rome

La deuxième Conférence internationale sur la nutrition, organisée conjointement par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour traiter du problème de la malnutrition sous toutes ses formes et identifier les moyens d'y remédier au cours des prochaines décennies, s'est tenue à Rome du 19 au 21 novembre 2014.

Le Document final reconnaît que la malnutrition pose des défis multiples s'agissant d'un développement durable sans laissés-pour-compte et de la santé, que ses causes sont complexes et multifactorielles : pauvreté, impossibilité d'accéder à une alimentation suffisante et adéquate, assainissement et hygiène défectueux, manque d'accès à l'éducation, à des systèmes de santé de qualité et à l'eau potable. Elle reconnaît la nécessité d'agir face aux impacts du changement climatique et d'autres facteurs environnementaux sur la sécurité alimentaire et la nutrition, et que le commerce est un élément fondamental de la sécurité alimentaire et de la nutrition, que les politiques commerciales doivent donc tendre vers le renforcement de la sécurité alimentaire et la nutrition pour tous.

Le Document final réclame une Vision commune pour une action mondiale visant à mettre fin à toutes les formes de malnutrition, en tenant compte tout particulièrement des

besoins spéciaux des enfants, des femmes, des personnes âgées, des personnes handicapées, des autres groupes vulnérables. Il réaffirme que les politiques nutritionnelles et autres devraient faire une place particulière aux femmes et avoir pour effet une autonomisation des femmes et des jeunes filles, contribuant ainsi à donner aux femmes le plein accès, en toute égalité, à la protection sociale et aux ressources. Il réaffirme que les systèmes alimentaires et agricoles, qui englobent les cultures, l'élevage, les forêts, la pêche et l'aquaculture, doivent être pris en compte dans leur ensemble dans le cadre de politiques publiques concertées. Il reconnaît que les familles d'agriculteurs, les petits agriculteurs et en particulier les agricultrices jouent un rôle important dans la réduction de la malnutrition et devraient, à ce titre, être soutenus au besoin par des politiques intégrées et multisectorielles des pouvoirs publics de manière à renforcer leur capacité de production, à accroître leurs revenus et à consolider leur résilience.

Le Document final recommande enfin à l'Assemblée générale des Nations Unies de souscrire à la Déclaration de Rome sur la nutrition ainsi qu'au Cadre d'action, qui fournit aux gouvernements une série d'options d'action et de stratégies volontaires, selon que de besoin, et d'envisager de déclarer une Décennie d'action pour la nutrition (2016-2025). ❏

Gagner du terrain

La quatrième réunion de l'Articulation nationale des femmes de la pêche défend vigoureusement la pêche artisanale et les droits des femmes

Naína Pierri (pierrinai@gmail.com), professeure à l'Université fédérale du Paraná (UFPR), Membre de l'ICSF, et **Natália Tavares de Azevedo** (nataliatavares@ufpr.br), chercheuse à l'UFPR

Quelque 80 pêcheuses venues de 14 États (sur 26) du Brésil se sont rassemblées à Pontal de Paraná, station balnéaire située tout au sud du pays, du 25 au 29 août à l'occasion de la quatrième réunion biennale de l'Articulation nationale des femmes de la pêche (ANP). Il s'agissait de faire un état des lieux, de voir le chemin parcouru depuis le lancement de l'ANP en 2006, de définir priorités et stratégies pour la phase suivante.

L'ordre du jour traitait de diverses activités, d'aspects particuliers. Il y avait des tables rondes thématiques auxquelles participaient des invités membres d'organismes publics, des chercheurs, des structures d'appui. Les sujets suivants ont été abordés : la santé des pêcheuses, l'accès à la sécurité sociale, les périodes de fermeture pour des espèces ciblées par les pêcheuses, la reconnaissance officielle du travail des femmes de la pêche via leur inclusion dans le Registre général des activités de pêche (RGP). Une présentation a été faite des récentes *Directives d'application volontaire visant à assurer la durabilité de la*

pêche artisanale dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté, avec une attention particulière pour leur façon de traiter la problématique de genre.

Les exposés présentés dans les groupes de travail et les débats en plénière ont permis aux participantes de rappeler leurs luttes, les moments historiques de la mise en place de l'Articulation et les succès obtenus depuis 2006, tout en discutant des revendications non encore satisfaites. À partir de là, et en tenant compte du contexte politique actuel, elles ont défini des priorités pour les mobilisations à venir et les mesures qu'il convient de prendre pour élargir et renforcer le mouvement. La réunion s'est terminée par une déclaration qui résume ces principaux points.

Au cours des années passées, le problème de la santé des pêcheuses a été au centre des préoccupations et revendications de l'ANP. En faisant pression sur le Ministère de la santé, on a pu lancer des actions conjointes qui ont fait avancer le dossier de la reconnaissance des maladies professionnelles pour les pêcheuses et leur entrée dans le système de santé publique. Les progrès réalisés en matière de prévention et de traitement de pathologies particulières, conjugués à la reconnaissance de ces troubles par la sécurité sociale, contribuent à faciliter l'accès des femmes à un certain nombre de prestations.

Au cours de la séance intitulée *Participation au système de santé publique (SUS) et son contrôle:*

NAÍNA PIERRI



Martilene Rodrigues et d'autres lors de la réunion de l'ANP à Pontal de Paraná. Les échanges ont permis aux participantes de rappeler les luttes, les moments historiques de la mise en place de l'Articulation.

progrès et défis pour assurer la santé des pêcheuses, les femmes ont débattu de développements importants avec le personnel du Ministère de la santé présent. Le SUS est le système grâce auquel chacun au Brésil a (en théorie) le droit de bénéficier de soins médicaux gratuits, pour la consultation, les examens, l'hospitalisation et la pharmacie.

Les femmes ont d'abord souligné l'importance d'une formation consacrée aux pathologies professionnelles des femmes, à laquelle 45 femmes venues de 11 États ont pris part. Ce stage allait être organisé également dans d'autres régions du pays, avec l'appui du Ministère de la santé. Les femmes et les représentants du Ministère ont par ailleurs parlé de la participation de l'ANP au Grupo Terra (groupe Terre), qui réunit des personnes du Ministère, de mouvements sociaux et d'organismes de recherche. Sa mission porte sur la formulation de la Politique nationale pour des soins de santé complets à l'intention des populations vivant de l'agriculture, de la forêt et de la pêche, laquelle vise à améliorer la santé de ces communautés par un accès véritable au SUS et une réduction des risques liés à l'activité pratiquée. L'implication des pêcheuses dans le Groupe Terre a été fondamentale pour l'inclusion des besoins particuliers des communautés de pêche dans cette politique.

Il a ensuite été question de la création de dix nouveaux Centres de santé de référence pour les travailleurs ruraux. Ils s'occuperont directement des agriculteurs, pêcheurs et gens de la forêt pour la prévention des maladies et des accidents au travail, pour former et sensibiliser les agents de santé, pour qu'ils traitent bien les cas et en fassent correctement rapport.

Il a aussi été question de la participation des femmes aux Conseils de la santé municipaux, qui sont des structures collégiales constituées de représentants de la société organisée (50 %), des agents de santé (25 %), de l'Administration et des prestataires de service (25 %). Ces Conseils ont contribué à formuler des stratégies et exercent un contrôle social sur la mise en œuvre des politiques de santé. Parce que les pêcheuses étaient présentes dans ces espaces de concertation, leurs activités, leurs problèmes de santé et leur relation à l'environnement sont des aspects mieux compris, et les unités sanitaires ont été obligées de produire de la documentation qui a permis de mieux connaître leur situation réelle.

On a ensuite souligné l'importance d'une reconnaissance officielle des territoires de pêche, de la vie et du travail des communautés de pêche, car c'est une condition préalable essentielle pour une bonne santé globale ; ce qui se définit non pas comme une simple absence de pathologie mais comme un bien-être à la fois physique, mental et social.

Les diverses tables rondes ont débattu des difficultés rencontrées par les femmes pour obtenir une couverture sociale. Les pêcheuses avaient demandé au Ministère de la sécurité sociale (MPS) et au Ministère de la pêche et de l'aquaculture (MPA) de venir participer à ces débats. Au lieu d'envoyer des fonctionnaires fédéraux, ils ont désigné des agents de l'Administration locale ou des États qui n'étaient ni informés, ni capables de répondre aux questions posées par les pêcheuses. Pire encore, le représentant du MPA avait amené en guise de présents des Bibles et des tabliers de cuisine, ce qui pouvait laisser entendre que les femmes feraient mieux de faire la cuisine et de prier que de s'occuper de politique. La réaction des femmes a été catégorique : le principe de la laïcité (inscrit dans la Constitution du Brésil) n'avait pas été respecté. Et le gouvernement laissait apparaître ainsi clairement son manque de considération pour ce mouvement social national.

L'Institut de la sécurité sociale (INSS), qui est chargé de verser les prestations relatives aux pensions, décès, maladies, accidents notamment, a participé à la table ronde intitulée *La Sécurité sociale : reconnaissance, droits, élimination de la discrimination*. Les pêcheuses ont exprimé un certain nombre de doléances : exigences excessives pour prouver leurs activités, manque de reconnaissance de pathologies professionnelles, manque de préparation de la part d'agents s'occupant des pêcheuses, discrimination et racisme institutionnel de la part de médecins spécialistes chargés de certifier les cas pouvant prétendre à des prestations sociales, de la part d'autres acteurs aussi. Comme le représentant du MPA était déjà parti, il ne restait plus que les pêcheuses à la table ronde intitulée *Le RGP : reconnaissance et accès garanti pour les femmes*. Les intervenantes ont attiré l'attention sur l'article de la Loi relative à la pêche de 2009 qui élargit la notion de pêche en y incluant les activités avant et après capture, et qui est mal appliqué. La législation permet pourtant que des femmes soient officiellement reconnues comme pêcheuses professionnelles. Autre problème souligné, l'obligation de renouveler annuellement l'inscription au Registre général des activités de pêche (RGP). Or le MPA n'est pas suffisamment équipé pour traiter toute cette paperasse chaque année. Et il n'est pas facile pour les pêcheurs de se rendre de leur lieu de travail au prochain bureau de ce Ministère.

La table ronde intitulée *Les espèces ciblées par les pêcheuses : recherche, définition de la période de fermeture* comprenait un exposé d'un représentant du MPA, un autre exposé par une chercheuse qui a parlé de l'État du Pará. Les pêcheuses ont suggéré que le gouvernement établisse une période de fermeture sur les espèces qu'elles ciblent afin

... leurs principales revendications pour la période à venir : protection des territoires de pêche traditionnels, concrétisation des droits du travail et de la protection sociale, reconnaissance des maladies professionnelles, mise en place d'une période de fermeture pour les espèces ciblées par les femmes, avec la garantie d'une indemnisation.

d'assurer leur durabilité. Actuellement, la fermeture saisonnière ne s'applique qu'aux espèces commercialement plus importantes, qui sont pêchées par les hommes. Elles ont par ailleurs fait remarquer que cette fermeture n'atteint pas son but car la période retenue n'est pas appropriée, faute de tenir compte des connaissances des pêcheurs eux-mêmes.

Il y a eu aussi une séance intitulée *Les Directives sur la pêche artisanale et la problématique de genre*. On a expliqué le processus qui a mené à leur adoption et l'action des organisations de la société civile, en signalant notamment l'implication des pêcheurs et pêcheuses du Brésil. On a expliqué le rôle et les droits des femmes tels qu'ils sont traités dans les Directives. Les discussions ont souligné qu'il fallait maintenant inciter les gouvernements à les mettre en œuvre dans le cadre national. Cela ne sera pas facile car le gouvernement en place soutient l'aquaculture et la pêche industrielle au détriment des pêches artisanales.

La séance s'est terminée par un hommage rendu à Chandrika Sharma, et chargé d'émotion. On a rappelé ce qui a été son engagement pour la défense des pêcheurs artisans et des travailleuses de la pêche. Un portrait a été mis en évidence, accompagné de ce texte : Chandrika vit et continuera à vivre dans les luttes des hommes et des femmes de la pêche artisanale.

Au terme de ce rassemblement, il y a eu des discussions sur le chemin pris par l'ANP : l'occasion d'identifier les succès obtenus à divers égards. On a cité la reconnaissance du statut professionnel des pêcheuses dans la nouvelle législation des pêches, de même que les avancées du dossier relatif aux problèmes

de santé liés au travail et la participation des pêcheuses au contrôle social du système de santé publique. Les femmes ont parlé de la liberté que leur a donnée le fait de sortir de chez elles pour participer au mouvement. Elles ont ainsi obtenu de l'information, une formation politique, et pu donc s'impliquer efficacement dans la lutte collective.

Puis elles ont défini leurs principales revendications pour la période à venir : protection des territoires de pêche traditionnels, concrétisation des droits du travail et de la protection sociale, reconnaissance des maladies professionnelles, mise en place d'une période de fermeture pour les espèces ciblées par les femmes, avec la garantie d'une indemnisation.

Pour faire avancer ces divers dossiers, les femmes ont bien vu qu'il fallait consolider l'organisation au niveau des États, former davantage de responsables, améliorer la communication interne et externe de l'ANP, afin de renforcer les interactions et rendre ainsi les pêcheuses plus visibles dans la société en général. Elles ont décidé que le prochain rassemblement, prévu en 2016, se tiendrait dans l'État du Maranhão.

La Déclaration finale se termine par un engagement qui exprime la force et l'esprit de lutte du mouvement social des pêcheuses brésiliennes : « En mémoire de Chandrika Sharma qui a vigoureusement défendu les pêches artisanales et les droits des femmes, en mémoire de nos ancêtres, nous irons de l'avant jusqu'à ce que les droits de toutes les artisanes de la pêche soient reconnus et mis en pratique, jusqu'à ce que les pêches artisanales soient libérées des contraintes imposées par l'agro-industrie, l'industrie hydro-électrique ». ❏

Quoi de neuf sur le web ?



Ramya Rajagopalan
(ramya.rajagopalan@gmail.com), chargée de programme à l'ICSF

Le processus d'examen Beijing +20 en 2015

La cinquante-neuvième session de la Commission de la condition de la femme se déroulera du 9 au 20 mars 2015 au siège des Nations Unies à New York.

Les travaux porteront principalement sur la Déclaration et le Programme d'action de Beijing, sur les défis actuels affectant la mise en œuvre, sur les opportunités en faveur de la réalisation de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes. La Commission entreprendra un examen des progrès réalisés dans l'application de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, vingt ans après son adoption lors de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes qui s'est tenue en 1995. L'examen (Beijing+20) reflètera également les conclusions de la 23e session extraordinaire de l'Assemblée Générale, la première évaluation quinquennale menée depuis l'adoption

de la Plateforme d'action, qui a mis en relief de nouvelles actions et initiatives. Les commissions régionales des Nations Unies entreprendront des examens au niveau régional. Les processus nationaux et régionaux seront intégrés à l'examen mondial.

Les domaines critiques du Programme d'action sont : les femmes et l'environnement, les femmes et la prise de décisions, la petite fille, les femmes et l'économie, les femmes et la pauvreté, la violence à l'égard des femmes, les droits fondamentaux de la femme, l'éducation et la formation des femmes, les mécanismes institutionnels chargés de favoriser la promotion de la femme, les femmes et la santé, les femmes et les médias, les femmes et les conflits armés.

<http://www.unwomen.org/fr/csw/csw59-2015> ❏

Femmes de la côte à l'oeuvre !

Au terme d'un stage de deux jours, le réseau Estrela do Mar devient une association officielle

Katia Frangoudes

(Katia.Frangoudes@neuf.fr), animatrice du réseau AKTEA, Membre de l'ICSF, **Maria do Céu Baptista** (mr_baptista@yahoo.com), membre fondatrice d'Estrela do Mar, conseillère indépendante à Mútua dos Pescadores, et **Marja Bekendam** (akteawif@outlook.com), présidente du réseau AKTEA

Depuis une dizaine d'années, des femmes de la pêche adhéraient à Estrela do Mar (Étoile de mer), un réseau informel chapeauté par la Mútua dos Pescadores, société coopérative spécialisée dans les assurances pour la pêche et autres activités maritimes. Elles souhaitaient travailler d'abord ensemble dans ce cadre pour mieux se connaître avant de constituer une association officielle. Au cours de cette période, Estrela do Mar est parvenue à obtenir des succès dans la défense des droits des femmes pour le secteur de la pêche. Il est reconnu que la présence de ces militantes dans tous les projets soutenus par la Mútua dos Pescadores a contribué à créer un esprit de corps dans cette structure informelle.

Les premières initiatives pour la mise en place d'un réseau ont été lancées en 2002 par Cristina Moço, responsable de la Direction de l'action sociale et de la formation à la Mútua dos Pescadores, dans le cadre d'un projet européen visant à établir des organisations de femmes de la pêche en Europe. Ce projet a permis à des Portugaises de tirer parti des expériences d'autres femmes de la pêche européennes et de constituer leur propre réseau informel, qui par la suite sera appelé Estrela do Mar. En 2006, Estrela do Mar a adhéré à AKTEA, le réseau des organisations de femmes de la pêche dans l'Union européenne. Elle sera l'un des premiers groupes à intégrer le Conseil consultatif régional de l'Atlantique Sud, et à participer ainsi au processus décisionnel de la gestion des pêches dans la région. Plus récemment, des efforts ont été entrepris au niveau des régions,

avec le soutien de Maria Baptista et Marta et sous la bannière de la Mútua dos Pescadores, pour que le réseau informel devienne une association officielle. Cette démarche, à travers les réunions et les discussions des femmes de la pêche, a été rendue possible grâce à un co-financement officiel venant de Fonds européens, via leur programme PROMAR (Programme opérationnel pour le secteur de la pêche 2007-2013).

Le 19 septembre 2014, 35 représentantes des femmes de la pêche venues de cinq régions du Portugal se réunissaient à l'IPMA (Institut portugais de la mer et de l'atmosphère), à Algés près de Lisbonne, afin de donner des statuts au réseau, qui deviendrait une association officiellement enregistrée. On a alors présenté la charte, les défis à venir à tous les invités représentant diverses structures : syndicats, partis politiques, Conseiller à la Présidence, Commission pour l'égalité au travail et dans l'emploi.

Estrela do Mar cherche à rassembler les femmes : pêcheuses, conjointes de pêcheurs ayant un rôle actif dans l'entreprise familiale, ramendeuses, récolteuses de coquillages à pied ou en bateau, poissonnières, gestionnaires dans ce secteur, ouvrières d'usine, employées dans des groupements de pêcheurs. Parmi les adhérentes à l'association, il y a aussi des gens appartenant à des structures associatives locales qui s'occupent de la culture et du développement sur le littoral. Durant la crise économique actuelle, Estrela do Mar considère que son rôle premier est de tenter de maintenir les activités de pêche au niveau local, tout en portant attention à la problématique de genre. Ces divers aspects ont été abordés et débattus lors de la réunion de septembre.

Le réseau AKTEA a également participé à cette réunion et a expliqué le rôle qu'il joue

BRUNO COSTA



Réunion nationale d'Estrela do Mar, qui parvient à promouvoir les droits des femmes dans le secteur de la pêche. Ces militantes ont été présentes dans tous les projets soutenus par la Mútua dos Pescadores

pour promouvoir une prise en compte de la problématique de genre dans la pêche au niveau européen.

Le jour suivant, les femmes se sont retrouvées en petits groupes et en plénière pour définir un Plan d'activités qui sera examiné par le conseil d'administration de l'association. Les discussions ont aidé les participantes à exprimer leurs besoins, à écouter les revendications des régions voisines, à parvenir à faire entendre à l'échelle nationale une voix porteuse d'un agenda commun.

Il faut améliorer les connaissances et les compétences des femmes. Dans le contexte

actuel de crise, elles sont à la recherche de nouveaux emplois, de nouvelles qualifications pour gagner leur vie. Certaines sont même prêtes à recevoir une formation pour pouvoir embarquer. Le recours éventuel à des femmes pour compléter les équipages peut être une solution pour les bateaux artisans qui ont du mal à recruter.

Ce sont essentiellement les femmes qui s'occupent des enfants, qui les élèvent. Pour qu'elles puissent travailler sur les bateaux, il faut bien que la famille ait la possibilité de les confier à d'autres pendant l'absence de la maman. Les garderies de la communauté devront donc répondre aux besoins nouveaux

Depuis toujours, Mwanahawa (41 ans) et Kulthum (22 ans) vivent à Bagamoyo, au nord-est de la Tanzanie. Dans cette région, il y a une grande variété d'espèces marines du fait de la diversité de ses écosystèmes : platiers sableux et vaseux, mangroves, récifs coralliens, plateformes rocheuses intertidales, herbiers et fonds d'algues, lagunes, estuaires.

Ces deux femmes vivent de la *kutanda ushimba*, c'est-à-dire la récolte de petites crevettes. On trouve cette crevette (*Acetes* sp.)

assez. Dans la journée, on peut remplir quatre bidons pesant environ 10 kg chacun. Sur la base de 10 000 shillings locaux (5,71 dollars) par bidon pour une journée, les femmes peuvent donc espérer obtenir 40 000 shillings (22,87 dollars), à partager entre les trois personnes du groupe. *L'ushimba* séché vendu dans les terres rapporte plus, mais il existe une demande seulement au cours de la saison sèche quand la crevette fraîche se fait rare. Il y a cinq ans, un groupe pouvait facilement récolter jusqu'à dix bidons par jour. Qu'est-ce qui explique cette baisse du rendement ?

Selon Mwanahawa et Kulthum, cette crevette est pêchée durant les marées de vives-eaux (*bamvua*). Elles disent que les prises diminuent à cause de l'arrivée récente d'hommes qui leur font concurrence. Et certains de ces nouveaux arrivants utilisent des moyens plus perfectionnés, qui permettent donc d'augmenter les prélèvements. Au cours des vingt-cinq dernières années, le nombre de pêcheurs et de bateaux officiellement enregistrés a plus que doublé. Kulthum explique : « Lors des grandes marées, de nombreux pêcheurs arrivent dans ces eaux sur des petits bateaux (*ngalawa*) et opèrent avec des sennes coulissantes dans lesquelles on a fixé illégalement des filets à petites mailles. Ils récupèrent ainsi même la petite crevette qui venait jusqu'à proximité du rivage, là où nous travaillons d'habitude ». Mwanahawa ajoute que, au début, les hommes de la communauté laissaient les eaux proches du littoral à la disposition des femmes. L'arrivée de gens venus de l'extérieur a bousculé cet arrangement traditionnel.

L'évolution des régimes fonciers fait aussi qu'une activité agricole comme moyen de subsistance alternatif n'est plus à la portée de Mwanahawa, Kulthum et autres récolteuses d'*ushimba* de Bagomoyo. Leur seul espoir aujourd'hui serait d'obtenir un petit prêt dans une banque locale pour se lancer dans un petit commerce. Tout cela reste à faire. ■

PROFIL

La pêche est plus maigre à Bagamoyo — Mwanahawa et Kulthum

récolteuses d'*ushimba* (petites crevettes) en Tanzanie

Rosemarie N. Mwaipopo
(ny_lila@yahoo.com),
Membre de PICSF

sur les rives intérieures de l'océan Indien. Traditionnellement, cette activité n'est pas considérée comme de l'*uvuvi* (de la pêche) par les communautés du littoral : ici, la pêche c'est la pêche de capture, donc l'affaire des hommes. Pourtant il s'agit d'une pratique ancestrale, d'un moyen de subsistance accessible aux femmes de la côte. Il n'y a pas besoin d'un permis de pêche, il suffit d'un filet, et même un simple bout de tissu (*khanga*) peut être utilisé. Mais il faut de l'endurance physique pour tout le temps passé dans l'eau. Les femmes opèrent par groupes de trois, des personnes habituellement apparentées. Le métier se transmet d'une génération à l'autre, de la mère à la fille, petite-fille ou belle-fille.

Kulthum a commencé à l'âge de 12 ans, Mwanahawa à l'âge de 20 ans. Il reste actuellement 15 récolteuses d'*ushimba* à Bagamoyo. On en comptait 20 auparavant. Leur nombre diminue parce qu'il s'agit là d'un dur travail qui ne rapporte vraiment pas

de ces femmes, en tenant compte notamment de la routine quotidienne, de l'impact des marées, car le bateau doit peut-être sortir et rentrer à la faveur de la marée haute. Sur les bateaux qui restent en mer pendant de longues périodes, il est important qu'il y ait des toilettes et des douches séparées pour les femmes. Beaucoup de femmes ont signalé le manque de telles installations non seulement à bord mais aussi dans les ports.

Une attention particulière devra être accordée aux femmes âgées, aux veuves, aux anciens qui connaissent des difficultés à cause d'une mauvaise couverture sociale, d'une faible pension. Il serait souhaitable d'établir des maisons pour les anciens dans les communautés de pêche.

Il faut défendre vigoureusement les activités de pêche. Il faut encourager la consommation de poisson sauvage plutôt que les produits de l'aquaculture ; sinon les pêcheurs auront de plus en plus de mal à gagner leur vie. Au Portugal, le consommateur peut se procurer du poisson d'élevage, du poisson importé. Il faut réglementer tout cela pour que les pêcheries puissent survivre.

Les ramendeuses de la localité de Peniche ont réclamé de meilleures conditions de travail, dans un environnement propre, à l'abri de la pluie, du vent, du soleil ardent. Elles ont dit que des femmes venues d'autres ports pourraient entrer dans cette activité. Certaines ont proposé de les former.

Il y aurait aussi une autre source de revenus dans la dentelle traditionnelle appelée *renda de bilros* (dentelle aux fuseaux), pratiquée à Peniche et aussi à Vila do Conde. Après la réunion, des dentelières ont montré leur production. On a vu un premier

prototype de leur logo : une étoile de mer. On dit que cela pourrait servir comme cadeaux ou pour faire un peu d'argent pour l'association. C'est aussi un devoir collectif que de préserver les valeurs culturelles et autres des communautés de pêche, de les transmettre aux générations futures. Les femmes considèrent qu'il faut conserver les histoires, les chansons, les jeux, les dialectes, toutes choses qui contribuent à constituer l'identité, la cohérence d'une population.

En tant que réseau, elles ont exprimé leur volonté de participer au maintien de ce patrimoine collectif. La promotion du patrimoine maritime au niveau communautaire inclut la préservation des techniques de construction des bateaux en bois, qui varient souvent selon les plages pour tenir compte des caractéristiques particulières des eaux côtières et des ports naturels. Les femmes utilisaient ces bateaux pour pêcher ou récolter des coquillages, et elles les décoraient à l'occasion des fêtes patronales : Senhora das Dores (Notre-Dame des Douleurs), Senhora da Agonia (Notre-Dame de l'Agonie)...

Selon la législation portugaise, une association nationale comme Estrela do Mar doit compter au moins 1 000 adhérentes pour que ses opinions soient officiellement prises en compte. La barre est placée haut, et cela signifie qu'il y aura beaucoup à faire au niveau régional. Pour cette raison, il est indispensable que le conseil d'administration et les membres bénéficient d'un appui afin de pouvoir se rencontrer régulièrement pour des ateliers bien organisés. L'association espère qu'elle continuera à être soutenue dans ses entreprises par la Commission pour l'égalité au travail et dans l'emploi. ❧

Une attention particulière devra être accordée aux femmes âgées, aux veuves, aux anciens qui connaissent des difficultés à cause d'une mauvaise couverture sociale, d'une faible pension.

ASIE

INDE

Bateaux vides, camions remplis

Dans une petite localité du Kerala, la dynamique complexe de circuits de commercialisation en pleine évolution

Nalini Nayak
(nalini.nayak@gmail.com), Membre de l'ICSF

Il y a quelques jours, je visitais le village de pêcheurs de Pallam, au sud de Trivandrum. C'est un secteur densément peuplé. Des poissonnières qui font partie de SEWA (Association des travailleuses indépendantes) m'avaient dit qu'elles étaient harcelées par des *fish agents* (intermédiaires, courtiers), qu'elles étaient sérieusement malmenées. Elles ajoutaient que, dans certaines zones, on ne laisse pas opérer ces gens car ils font venir du mauvais poisson. Au début, j'étais un peu perplexe parce que je ne comprenais pas

pourquoi il existerait à Pallam des courtiers pour faire venir du poisson. Aux questions que je posais, on m'a répondu : « On voit bien que vous n'êtes pas passée par ici depuis longtemps. C'est pour ça que vous n'avez pas aperçu les centaines de camions qui arrivent chaque matin avec du poisson de tous les coins du pays ». J'avais occasionnellement noté la présence de deux ou trois camions quand je passais par la côte, mais pas vraiment en grand nombre. Un jour j'ai donc décidé d'aller voir tôt le matin, et cela a été effectivement la surprise. Il y avait un ouragan sur la côte est ce jour-là, et les camions du secteur n'étaient pas venus. Pourtant, sur place, il n'en manquait



Fourgons isothermes apportant poisson glacé et congelé sur le front de mer à Pallam, dans l'État du Kerala en Inde

pas, et le rivage était aussi animé que d'habitude. Des centaines de poissonnières étaient sur place en train d'acheter, de trier, de remballer du poisson, de partir avec dans des rickshaws (triporteurs) pour aller aux marchés.

Les femmes me disent que les choses se passent ainsi depuis quatre ou cinq ans, que le nombre de camions qui arrivent continue d'augmenter graduellement. Il y a là des femmes de tous les villages alentour qui sont

venues acheter du poisson. Ce n'est pas une période particulièrement mauvaise pour la pêche (la fin de la mousson), mais les bateaux qui rentrent n'ont pas pris grand-chose, n'ont donc pas grand-chose à vendre. Et ce qu'ils rapportent (du joli maquereau bien frais), les femmes n'en veulent pas. Les enchères démarrent à un niveau qu'elles estiment non rentable. Je vois un crieur relancer six fois les affaires en baissant à chaque fois le prix, et toujours pas preneur. J'ignore à quel prix il a fini par laisser partir le poisson, car les femmes s'en allaient et il savait que le pêcheur allait perdre gros s'il vendait encore plus bas.

Nous avons observé une situation semblable au marché de gros, quand du poisson pêché par des grands chalutiers et autres navires arrivait des grands centres de débarquement, et que des poissonnières l'achetaient pour la revente au détail. Mais un marché de gros ici dans un village de pêcheurs, c'était apparemment un phénomène assez nouveau, et très dérangeant pour les raisons que j'explique.

Le poisson arrivé dans des caisses en plastique paraît très vieux. Il est dans une glace qui, selon certains commerçants, a été traitée à l'ammoniac, et le poisson est donc à moitié congelé. Les femmes examinent le poisson dans les caisses et font une enchère pour une caisse à la fois. Puis elles s'installent avec leurs caisses, remballent le poisson dans leurs récipients en ajoutant de la glace et du sel. Dans un petit pot, elles ont aussi un peu de sable de mer pour en saupoudrer le poisson avant la mise en vente pour donner l'impression qu'il est bien frais puisqu'il vient de la plage.

En plus de ces caisses en plastique, il y a également des cartons de poisson congelé. L'étiquette dit qu'il s'agit de morue de récif, sans mention de date ou de pays. Le poisson à l'intérieur est dur comme de la pierre, et les femmes qui l'achètent me disent qu'elles vont l'amener au village pour le saler et le sécher. Le chauffeur du camion me confie que ce poisson vient de l'entrepôt frigorifique du port de Cochin. Cela me rappelle les femmes du port d'Accra au Ghana qui achetaient des cartons de poisson sortis des entrepôts où des flottes européennes avaient vendu leur production prélevée au large de l'Afrique de l'Ouest, et qui atteignait ainsi les femmes africaines. Sur leur coin de côte, il n'y avait plus de poisson ; elles ramenaient donc du poisson congelé au village pour le fumer et conserver. Je ne pensais pas que cela se verrait aussi dans nos villages de pêcheurs ici, du moins de mon vivant. Mais les choses ont vite évolué.

Deux ou trois autres détails me frappent sur ce front de mer. Je suis surprise de voir le nombre de jeunes femmes équipées de carnets et de stylos, et qui notent les résultats des enchères. Ces femmes du coin instruites sont une nouvelle catégorie de personnes qui font partie de la chaîne de commercialisation. Auparavant l'agent menant les enchères tenait lui-même les comptes et réclamait l'argent aux acheteuses. Maintenant ce sont ces jeunes femmes qui tarabustent les femmes pour donner ce qu'elles doivent. Elles touchent une rémunération journalière qui est assez importante. Mais le méchant dans ce circuit semble être l'homme qui conduit les enchères. En plus d'un pourcentage sur le prix de vente, il s'octroie une portion du poisson après la conclusion de l'enchère. C'est une perte pour la femme qui a acheté la marchandise, et qui n'a aucun moyen d'agir sur la chose.

L'autre phénomène nouveau, c'est le nombre de femmes qui travaillent comme *headloaders* (porteuses de charges sur la tête). Les femmes trouvent maintenant à s'employer pour décharger le poisson des bateaux, et aussi des camions. C'est un travail salarié bien rémunéré, à la fois à la pièce et à la journée. Les femmes solides qui ne veulent pas quitter le village pour aller vendre du poisson prennent ce travail. Le travail salarié dans la communauté est maintenant un phénomène bien établi pour les femmes de la pêche. Et on continue cependant à ne pas reconnaître, à mal récompenser tout cet apport.

Les vendeuses qui sont adhérentes au syndicat SEWA ont une opinion assez ambiguë concernant ce phénomène. D'une part, elles considèrent qu'il y a là une réalité qu'on ne peut ignorer. On ne produit pas assez de

poisson dans leur secteur de la côte. Les camions qui arrivent les aident à obtenir du poisson venu d'ailleurs. Elles peuvent ainsi continuer à subsister en vendant ce poisson. Par contre, cela fait baisser la valeur du poisson débarqué sur place par leurs propres pêcheurs. Le poisson frais est en concurrence avec le poisson des camions. Et il n'y a aucun contrôle sur la qualité de la marchandise qui sort de ces camions.

Les femmes expriment leur colère à l'encontre des hommes qui mènent les enchères, qui leur parlent rudement, en utilisant souvent des mots grossiers, qui retiennent donc leur part de poisson sur la vente effectuée. Elles préféreraient payer un pourcentage fixe sur la valeur totale de la transaction plutôt que de subir ce prélèvement en nature non contrôlé.

Voici ce que dit le commerçant qui a lancé ce nouveau circuit de vente : « C'est cela le marché ! Le poisson va du lieu de débarquement jusqu'au consommateur. Et cela fait vivre des centaines de personnes. C'est donc un bon système, non ? Quand je constate qu'il y a très peu de poisson au débarquement à Pallam, j'appelle mes agents et je leur demande de faire venir par ici des camions ; et ils arrivent. Quand il y a ici un trop-plein de poisson, je demande aux agents de venir acheter pour approvisionner d'autres marchés. Le prix est déterminé par le jeu de l'offre et la demande ; et au bout du compte le pêcheur est gagnant ».

Cette même personne ajoute qu'il y avait seulement douze bateaux en activité à Pallam lorsqu'il a lancé ces opérations, il y a huit ans. Maintenant ils sont une centaine. Pareillement, il y avait seulement quelques femmes du village pour acheter le poisson ; maintenant elles sont des centaines. Il y a 17 équipes de commerçants, chacune avec sa chaîne du travail particulière. Il y a aussi des groupes de fournisseurs de glace, avec leurs chaînes de travail particulières. Mon interlocuteur continue : « Voyez tous les emplois que cela a généré ; et nous sommes tous des gens d'ici ! Nous contribuons à l'économie locale, et aussi à l'Église à laquelle nous versons 2 % des revenus. Elle a ainsi pu construire une salle communautaire et fournir d'autres services à la communauté. Nous avons une Association de commerçants et nous contrôlons la qualité du poisson qui arrive dans le village. Nous sommes certains qu'il n'est pas mauvais ». Ceci dit, il ne savait pas d'où venait la morue de récif qui était en cartons congelés.

Le commerçant avait raison de dire que ce marché au poisson paraissait dynamique, que beaucoup de gens trouvaient là à s'employer. Mais, dans ce processus, les profits n'étaient certainement pas répartis de façon équitable. Il suffisait de bien identifier les divers acteurs, de voir leurs habitations et autres équipements. Les différences de classes sautaient aux yeux. Ce sont les gros commerçants qui profitent le plus ; et l'Église a aussi pris pas mal d'ampleur. Les autres se contentent de survivre. ❏

Entretien avec Micheline Dion Somplehi, 39 ans, formatrice et mareyeuse à Abidjan, responsable de l'Association des vendeuses de poisson fumé et frais d'Abobo-Doumé, coordinatrice du programme Femmes de la Confédération africaine des organisations professionnelles de la pêche artisanale

Katia Frangoudes (Katia.Frangoudes@univ-brest.fr), Membre de l'ICSF

Comment avez-vous commencé votre activité ?

Je suis d'une famille de pêcheurs d'Abidjan. Je me suis lancée dans la transformation du poisson parce que mes parents ne pouvaient pas payer mes études. J'ai donc quitté l'école en 2002 pour aider ma mère. Par la suite, j'ai commencé un petit commerce.

Quelles sont les motivations de votre militantisme ?

Jusqu'en 2002, les formatrices d'Abidjan travaillaient chacune de son côté. La plupart étaient des migrantes. Beaucoup avaient perdu leur mari à la guerre et devaient faire vivre la famille. J'ai décidé d'apporter mon aide pour organiser ces femmes. En 2010, nous avons créé une association de vendeuses et formatrices, dont je suis devenue la présidente.

Quelles ont été vos difficultés ?

Au début, mon mari ne comprenait pas cet engagement. Les voisins demandaient comment pouvait-il me laisser passer mon temps comme ça. Je devais lui démontrer que cette activité profitait non seulement aux autres mais à moi aussi en tant que formatrice. Ma mère avait perdu la vue parce qu'elle utilisait un mauvais four pour sécher son poisson. Maintenant mon mari est plus compréhensible.

Racontez-nous vos principales luttes

Nous avons d'abord réclamé de meilleures conditions de travail, et essayé de faciliter l'intégration des migrantes sur place. En tant qu'association, nous ne pouvions pas avoir une activité commerciale. En 2012 donc, nous avons adhéré à la coopérative AVEPFFA et y avons constitué une section féminine. Je préside cette section et aussi le conseil d'administration. Notre participation à la Journée mondiale de la pêche artisanale en 2012, organisée par la CAOPA à Abidjan, nous a rendues plus visibles sur le plan national. Cela nous a aidées à obtenir un four FAO, avec donc de meilleures conditions de travail, sans fumée, et une production accrue.

Quelles sont vos priorités actuelles ?

Nous avons besoin de financements pour obtenir davantage de fours, transformer plus durant la pleine saison, et pouvoir continuer à vendre pendant la basse saison. Nous devons trouver davantage de poisson au cours de la saison creuse et améliorer le conditionnement, l'emballage pour obtenir de meilleurs prix. Nous aimerions enregistrer officiellement notre société coopérative. ❏

MAMA YEMAYA

L'organisation, ça paie !



DOCUMENT

Petit commerce de poisson en Égypte

Kantor P. et Kruijssen F. (2014). Opportunités pour l'amélioration des revenus et conditions de travail des femmes et des hommes. WorldFish, Penang, Malaisie. Rapport de projet : 2014-51

Nilanjana Biswas
(nilanjanabiswas@
yahoo.com),
chercheuse
indépendante

Au cours des deux dernières décennies, l'aquaculture en Égypte a connu une expansion continue, jusqu'à représenter aujourd'hui 65 % du poisson consommé dans ce pays. La chaîne de valeur aquacole emploie environ 100 000 personnes, dont la moitié sont des jeunes. Le poisson d'élevage est ici la source de protéines animales la moins chère, et de loin. C'est donc une denrée particulièrement importante pour la population égyptienne qui compte 21 millions de pauvres.

Dans les zones rurales notamment, le petit commerce informel du poisson est la seule activité de la filière piscicole qui puisse fournir un emploi aux femmes. Mais les Égyptiennes sont confrontées à un certain nombre de contraintes, par exemple des normes concernant le travail domestique et qui laissent peu de temps pour pouvoir générer des revenus. Il y a aussi l'absence d'un fonds de roulement, et des critères culturels qui ne favorisent pas la présence des femmes dans les espaces publics.

L'Agence suisse pour le développement et la coopération finance le projet IEIDEAS (Amélioration des revenus et conditions de travail par le développement du secteur aquacole en Égypte). Il est mis en œuvre dans cinq gouvernorats, et cherche donc à améliorer les choses pour les femmes poissonnières. La présente étude qui porte sur ce sujet procède à une analyse de genre pour la commercialisation du poisson dans la chaîne de valeur aquacole afin de mieux faire ressortir les caractéristiques sexospécifiques de l'emploi dans ce secteur. La recherche a été réalisée dans la zone d'application du projet IEIDEAS. Elle a utilisé une combinaison de méthodes qualitatives et quantitatives et interviewé un échantillon de 507 femmes et 241 hommes.

L'une des conclusions intéressantes de cette étude est que les poissonnières viennent de familles nombreuses, avec beaucoup d'enfants en dessous de 15 ans. Cela semble indiquer que c'est la pression économique qui pousse les femmes à trouver un emploi dans ce secteur.

Concernant la problématique de genre, un certain nombre de stéréotypes largement répandus apparaissent également : les femmes mariées n'ont pas le contrôle de leurs propres économies, les hommes ne peuvent pas s'occuper des enfants aussi bien que les femmes, il n'est pas convenable qu'une femme mariée travaille en dehors de chez elle si le mari gagne assez pour subvenir aux besoins de la famille. Le principe le plus vigoureusement soutenu est que la femme ne doit pas quitter la maison sans la permission du mari. Il est évident dans ce cas que les femmes auront du mal à sortir volontairement et librement pour se lancer dans une activité économique, ce qui rejoint la conclusion que les femmes cherchent à s'employer sous la pression économique.

L'étude a établi que 15 % des femmes interrogées étaient capables de faire quelques économies, que 80 % dépensaient une partie pour leur consommation personnelle. Cette constatation laisse espérer que, dans la mesure où les conditions dans ce secteur iraient en s'améliorant, les femmes seraient incitées à chercher un emploi pour enrichir leur existence.

La difficulté la plus importante signalée par les femmes et les hommes pratiquant ce petit commerce était l'absence d'espace assuré pour vendre. La plupart des personnes interrogées ne considéraient pas la rareté du crédit comme un problème important. Ce n'est pas surprenant, étant donné la modestie des opérations de ces poissonniers en zone rurale. La situation pourrait changer si l'aide extérieure au développement permettra aux femmes et aux hommes de disposer de davantage de capitaux et de biens et de mener des activités plus lucratives en matière de commerce du poisson. ❖



PUBLIÉ PAR
Collectif international d'appui
aux travailleurs de la pêche

27 College Road
Chennai 600 006, Inde
tél: (91) 44 2827 5303
fax: (91) 44 2825 4457
courriel: icsf@icsf.net

site Internet: www.icsf.net

PRÉPARÉ PAR
Nilanjana Biswas
TRADUCTION
Gildas Le Bihan
ILLUSTRATIONS DE
Sandesh
(sandeshcartoonist@gmail.com)
MISE EN PAGE
P. Sivasakthivel
IMPRIMÉ PAR: L.S. Graphic Prints
Chennai 600 002

Les articles soumis par vous ou d'autres devront comporter 500 mots au maximum. Ils porteront sur des questions qui concernent directement les femmes et les hommes du monde de la pêche, sur des publications récentes, des réunions où la situation et l'action des femmes sont évoquées. Nous serions aussi heureux de recevoir des « tranches de vie » racontant les efforts de femmes et d'hommes qui militent pour une pêche durable et

pour que la société reconnaisse leur apport à ce secteur d'activité. Ajoutez deux ou trois lignes sur l'auteur.

Faites-nous part de vos commentaires et de vos suggestions pour améliorer le contenu de ce bulletin. Indiquez-nous aussi le nom de personnes susceptibles d'être intéressées par cette initiative. Nous serons très heureux de recevoir votre courrier et des articles à publier.